

L'ÉPOPÉE DE L'ENCADREMENT DE L'INFLUENCE COMMERCIALE AU SEIN DE L'ARPP

2017 :

Avril :

- Adoption de la règle déontologique
« Communications d'influenceurs et
marques »

**Intégration de cette nouvelle règle au sein de
la Recommandation « Communication
publicitaire numérique ».**

- Ateliers « Influence Responsable »

**Lancement des premiers ateliers « Influence
Responsable » à destination des
professionnels.**

2018 :

- Création du 1er Observatoire de l'Influence
Responsable
Méthodologie manuelle – Constitution d'un
comité de suivi professionnel.

Juin :

- **Publication des résultats du 1er Observatoire
de l'Influence Responsable**

2020 :

- Lancement du nouvel Observatoire de
l'Influence Responsable
Technologies avancées (mots
clés/prestataires).

2021 :

Septembre :

- [Publication des résultats de l'Observatoire édition 2021](#)
- [Lancement du Certificat de l'Influence Responsable](#)

2022 :

Juin :

- [L'ARPP & l'EASA](#)
L'ARPP et ses homologues européens échangent sur le développement d'outils technologiques au service de la régulation professionnelle à l'échelle européenne. Présentation à la Commission Européenne – DG JUST – de l'Observatoire de l'Influence Responsable et du Certificat éponyme.
- [La Reco Rapido](#)
Lancement de la « Reco Rapido », une série de capsules vidéo pour comprendre l'essentiel des règles déontologiques encadrant la publicité numérique.

Juillet :

- [L'ARPP & l'AMF](#)
Renforcement de la collaboration ARPP x AMF en faveur d'une communication claire, exacte et non trompeuse dans le domaine de l'investissement. Début des travaux sur un Certificat Option « Produits Financiers »
- [Masterclass influence responsable](#)

L'ARPP lance les masterclass afin de former les créateurs de contenus, leurs agents, les marques, leurs agences et les plateformes au cadre légal et déontologique. En une année, 45 masterclass sont prodiguées à destination des acteurs du marché.

Septembre :

- **150 créateurs certifiés**

L'ARPP Dévoile en vidéo les 150 premiers créateurs certifiés, dont des top influenceurs comme Romy, Youmakerfashion, Iris Mittenaere etc.

- **Résultats de l'Observatoire 2022**

Publication des résultats pour la 3^e année, l'ARPP organise une matinée "échange sur l'Influence Responsable en 2022 « quels nouveaux » au Shack, 2 tables rondes avec créateurs, marques et agences pour en discuter.

- **Certificat Option Jeux d'Argent**

Lancement du Certificat Option Jeux d'argent & de hasard.

- **Renforcement du module Développement durable**

Le certificat sensibilise les créateurs sur le dérèglement climatique et les conclusions du rapport du GIEC.

- **Podcast Influence Corner**

L'ARPP s'associe à l'influence Corner pour promouvoir l'influence responsable dans une

série de 7 podcasts avec la participation de 8 créateurs certifiés.

Novembre :

- **1er PPL (retirée)**
**Proposition de loi émanant d'Aurélien Taché
« visant à encadrer les pratiques
commerciales et publicitaires liées au marché
de l'influence sur internet »**

Décembre :

- **Table Ronde Bercy**
**Lancement de la table-ronde influenceurs par
Bercy avec la participation des professionnels
du secteur, de l'ARPP, des autorités et des
associations de consommateurs. Réunion
régulières jusqu'à début mars 2023.**
- **2^{ème} PPL (retirée)**
**Proposition de Loi portée par la NUPES et
« visant à renforcer la prévention contre les
pratiques commerciales illicites liées au
marché de l'influence sur internet et à
renforcer la lutte contre ces pratiques ».**
- **« C'est carré » / ARPP & Méta**
**Instagram et l'ARPP dévoilent la campagne
« C'est carré » avec Konbini et la créatrice
Cassandra Cano, pour aider les créateurs de
contenus, les agences et les marques à
adopter des pratiques commerciales
transparentes et responsables. La campagne
a dépassé les 30M de vues.**
- **3^{ème} PPL (retirée)**

PPL Delaporte et Vallaud « visant à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux »

2023 :

Janvier :

- **300 créateurs certifiés**
L'année démarre avec plus de 300 profils certifiés.
- **Lancement par le ministère de l'Économie d'une consultation publique**
8 974 personnes y ont participé. Des mesures primordiales apparaissent : l'encadrement de l'activité avec des contrôles et sanctions, le certificat et la labélisation, ou encore l'interdiction de promouvoir certains produits.
- **4^{ème} PPL**
Proposition de loi portée par Arthur Delaporte & Stéphane Vojetta « visant à lutter contre les arnaques et les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux ». Examen au mois de mars à l'Assemblée Nationale, puis au mois de mai au Sénat.

Février :

- **Lancement de l'Observatoire de l'Influence Responsable 2022/2023**
Début des analyses pour l'année 2022.
Renforcement de la méthodologie Twitch /
Amélioration des algorithmes. Poursuite des

analyses continues pour l'année en cours. En totalité, près de 48 000 (à vérifier : voire plus car les faux positifs sont aussi analysés en continu) contenus sont analysés, grâce à un premier tri opéré par des technologies avancées.

Mars :

- [Bercy publie un Guide de bonne conduite](#)
À l'issue des tables rondes organisées par le ministère de l'Économie avec l'ensemble des parties prenantes dont l'ARPP. Bercy publie le Guide de bonne conduite « Influenceurs et créateurs de contenus, l'essentiel de vos droits et devoirs ». Le guide met notamment en avant le Certificat de l'ARPP.

Avril :

- [Lancement de l'API « Créateurs responsables »](#)
L'ARPP met à disposition de ses adhérents une API (Interface de Programmation Applicative) permettant d'intégrer automatiquement les profils ayant décroché le Certificat de l'Influence Responsable et donc aux marques, de les sélectionner pour leurs campagnes.

Juin :

- [Promulgation de la Loi](#)
[La loi n°2023-451](#) visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux a été promulguée le 9 juin 2023.

- Capsule vidéo « Nouvelle loi sur « Influence commerciale » : 10 choses à retenir »
L'ARPP a publié sur son compte Instagram @arppub les 10 nouveautés à retenir du texte.
- Mise à jour Certificat (1.8)
Intégration des nouvelles dispositions législatives et du Guide de Bonne conduite publié par Bercy. Renforcement du module « Santé ».
- Capsules vidéo les « Do & Don't » en collaboration avec Webedia Talent Web Academy
À la suite de masterclass avec Webedia, création de capsules « *Do & Don't* » (« *À faire / À ne pas faire* ») mettant au défi des créateurs de contenus, afin de tester leurs connaissances sur les règles légales et éthiques.

Juillet :

- Certificat de l'Influence Responsable à l'échelle européenne
Collaboration avec l'EASA et les homologues européens de l'ARPP pour l'élaboration d'un Certificat de l'Influence Responsable à l'échelle européenne.

Août :

- Lancement par l'EASA de l'outil DiscloseMe
Cet outil permet aux créateurs, et à toute autre partie intéressée, d'accéder facilement

aux règles de transparence admises selon le pays européen concerné.

L'ARPP a publié sur son compte TikTok @influencerresponsable et Instagram @arppub une capsule vidéo synthétisant les 10 sujets à retenir de la *loi du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux* : vue plus de 20K en 1 semaine.

Septembre :

- **Certificat Option « Publicité Financière » avec l'AMF**

Lancement du Certificat de l'Influence Responsable option « Publicité Financière » en collaborant avec l'Autorité des marchés financiers.

- **Lancement de la *Newsletter* « Le Rendez-vous des Créateurs Responsables »**
Cette *Newsletter* a pour vocation de faire le point sur les différentes actions menées par l'ARPP mais aussi à faire un focus sur une recommandation de l'ARPP

- **1000 créateurs certifiés**

La barre des 1000 créateurs certifiés par l'ARPP est dépassée !

- **Publication des résultats de l'Observatoire de l'Influence Responsable 2023**

Publication des résultats de l'Observatoire 2023, 4^{ème} édition à l'occasion d'une matinée d'échanges sur l'influence responsable au lendemain de l'adoption de la loi, réunissant

tous les professionnels du secteur et animée par l'ARPP.

Octobre :

- [Capsules vidéo intitulées *Do/Don't* \(« À faire/À ne pas faire »\)](#)

Collaboration avec Webedia et la *Talent Web Academy* autour d'un format qui met au défi des créateurs de contenus, afin de tester leurs connaissances sur les règles en vigueur. Cette collaboration à débiter en juin 2023 et s'est terminée en octobre 2023.

Novembre :

- [Lancement du Club des Créateurs Certifiés](#)

Destinés aux créateurs de contenus certifiés par l'ARPP et élaboré selon un calendrier en collaboration avec l'UMICC, ce rendez-vous trimestriel est l'occasion d'explorer des sujets liés à la communication responsable, mais aussi de traiter d'autres thèmes pratiques ou sociétaux.

- **Participation au Grand Prix Stratégie de l'Influence 2023**

Lancé au mois de mars 2023, l'ARPP se porte jury de la 4^e édition du Grand Prix Stratégies de l'Influence. La remise de prix s'est tenue le 15 novembre 2023 au Théâtre de la Madelaine.

- [L'ARPP x Everyday](#)

L'ARPP apporte son soutien à l'agence Everyday, l'agence digitale et social média du groupe Publicis France, pour le lancement de

son incubateur. Cet incubateur ouvre de nouvelles perspectives pour les créateurs de contenu et accueille initialement le collectif « Le Navire ».

Décembre :

- **1200 créateurs certifiés**
La barre des 1200 créateurs certifiés par l'ARPP est dépassée !
- **2^{ème} *newsletter* « Le Rendez-vous des Créateurs Responsables »**
Cette *newsletter* a pour vocation de faire le point sur les différentes actions menées par l'ARPP mais aussi à faire un focus sur une recommandation de l'ARPP. Cette fois ci sur le développement durable.

Dernier trimestre 2023 :

- **En 2023, l'ARPP renforce ses actions pédagogiques**
En 2023, l'ARPP a animé plusieurs masterclasses et a participé à de nombreux événements dédiés à une influence plus responsable, en vue de promouvoir des collaboration éthiques et transparentes.